



## Expérimentation avec la Commune de Thil

### Atelier de concertation avec les habitants

Thil, 4 octobre 2016

#### Présents (accueil et animation de la réunion)

En présence des professionnels du CAUE et de la DDT, d'un représentant de la Communauté de communes de Miribel et du Plateau et de la mairie de Thil, cet atelier est le deuxième organisé pour les habitants de l'îlot choisi dans le cadre de l'expérimentation « La Densification Douce Maîtrisée » à l'intérieur des rues de la Mairie, du Canal, de l'Eglise et la rue Neuve. Une trentaine d'habitants sont présents.

#### Ordre du jour

Après un mot de bienvenue, l'ordre du jour était le suivant :

- 1) Restitution de l'atelier du 2 Avril 2016
- 2) Atelier "partage d'images"

#### **1/ Restitution de l'atelier du 2 Avril par le CAUE de l'Ain**

En partant des calques issus de la réflexion des habitants sur le devenir de l'îlot, la vue aérienne est complétée sous forme de schémas qui esquissent les possibilités de mise en oeuvre de 6 objectifs :

- Aménager les berges du Rhône
- Aménager un espace vert partagé
- Renforcer la sécurité de la rue de l'église
- Imaginer des traversées piétonnes
- Proposer des lieux de rencontre
- Renforcer la rue principale

#### > Questions/réponses :

. *Quel est le lien entre les aménagements des espaces publics et la densification ?*

. La densification (son caractère inévitable est de nouveau mentionné) est un élément du développement de la commune qui doit assurer un cadre de vie agréable pour les habitants actuels et futurs. Le développement de toute commune devrait pousser à se réinterroger sur les fondamentaux de son évolution jusqu'à présent, et sur les objectifs de qualité dans les années à venir. C'est pourquoi, la densification douce et l'aménagement des espaces publics qui l'entourent sont deux réflexions qui doivent impérativement être menées de concert.

. *Pourquoi le choix de ce tracé de cheminement ?*

. Il s'agit d'un schéma illustrant des objectifs, le tracé indicatif reste à déterminer en prenant en compte les opportunités et les contraintes

#### **2/ Atelier partage d'images**

Les habitants sont invités à se répartir entre quatre tables pour examiner ensemble un recueil de photos qui correspondent aux projets envisagés sur la Commune dans les prochaines années et qui ont été évoqués lors des deux précédents ateliers.

L'objectif de l'atelier de ce soir est de discuter entre habitants, et de se mettre d'accord, si possible, sur le choix d'une ou plusieurs photos par thème, pouvant servir de références pour les projets à venir sur la commune. Deux par deux, quatre thèmes sont proposés :

- cheminements doux et espaces de rencontres en coeur de village,
- espaces de rencontres dans la nature et nouveaux logements.

A l'issue de cet exercice, chaque groupe désigne un rapporteur pour justifier le choix des images retenues. ces présentations sont reprises ci-après :

### Thème des cheminements doux :

Plusieurs images ont été choisies pour représenter différentes situations à l'intérieur et autour de l'îlot, et correspondant à différents usages :



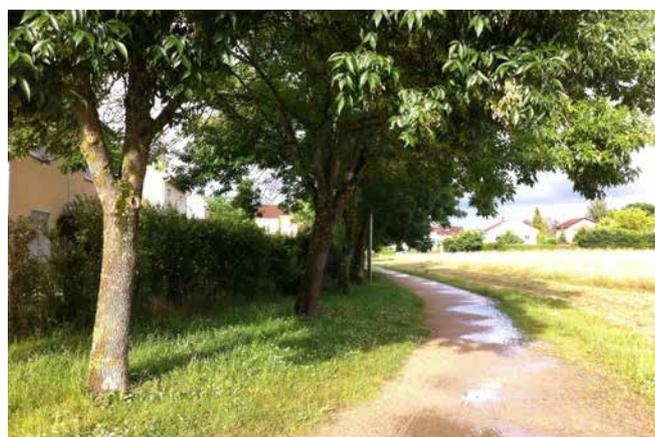
référence pour la rue de la Mairie : un véritable espace pour les piétons avec un chemin, un peu de verdure



référence pour la rue de l'Église, "un peu plus agréable", "avec un espace séparé pour les vélos, poussettes", "plutôt que des trottoirs de chaque côté"



référence pour l'intérieur de l'îlot : "petit passage vert non goudronné" "murs (végétalisés) pas trop hauts", idée de petits cheminements entre lotissements qui puissent servir de passage



référence pour cheminement sur les berges du Rhône, idée de garder un côté "nature", "sauvage", "pas trop organisé", "esprit village"

Certains habitants ne sont pas d'accord avec l'idée des traversées piétonnes à l'intérieur de l'îlot, contrairement à leur conception d'un lotissement "privatif", "avec une entrée/une sortie".

## Thème des espaces de rencontres en coeur de village



envie de s'y rencontrer : commerce, cheminements larges et pavés, bancs, clarté, végétaux très présents malgré les voitures  
immeuble R+2 mais sans vis à vis



référence pour espaces verts devant la mairie mais places de stationnement "à maintenir" ;  
penser à l'aménagement du parking du cimetière à proximité du centre



deux avis différents :  
- principe d'une halle intéressant mais sous une autre forme ... : "petit espace abrité n'occupant pas toute la place", besoin d'un lieu couvert : jeu de boules, fêtes du village (boudins...)  
- pas de halle, qui assombrirait et il n'y a pas beaucoup d'espaces publics aérés au centre du village



espace libre à l'aspect "chaleureux", ombragé, "sympa", fleuri, "présence des arbres"  
à adapter pour "parc central" en coeur d'îlot, mais où ?  
sur des surfaces potentiellement constructibles ?

## Thème des nouveaux logements



choix minoritaire pour la luminosité des façades et l'espace vert partagé



hauteur limitée à R+1 correspondant à l'identité du village de Thil qui pourrait changer suivant la hauteur des nouvelles constructions (référence opération à l'entrée de Thil)

ambiance arborée, proximité des stationnements, cheminements piétons aménagés



hauteur R+1, toits et maisons assez éloignées, intimité préservée  
voiture exclue ; allées arborées, faciles à entretenir (à reprendre sur le quai des Amours ?)  
espace vert partagé qui profite aux habitants

## Thème des espaces de rencontres proches de la nature



cheminement arboré qui inspire à la marche, au vélo, traitement simple ; mais attention à ne pas créer des revêtements de sol qui favorisent la circulation des indésirables (quad, moto)



plan d'eau arboré, espace ouvert, aspect "nature" apprécié, continuité des étangs grâce à la passerelle



Traitement simple à réaliser, identité des quais préservée, ambiance proche du paysage du village de Thil



projet attrayant mais pérennité dans le temps (entretien, utilisation...)

## Conclusion

Dans cet atelier, les habitants ont exprimé leur attachement au cadre de vie, à l'esprit "village" et à l'ambiance arborée de Thil.

Les aspects paysagers, l'aménagement de lieux de rencontre, de partage, la possibilité de retrouver de vrais espaces publics dans le centre-bourg ressortent comme des éléments décisifs pour la qualité du cadre de vie. La création de cheminements doux est également souhaitée, apportant de nouvelles ambiances (intimité, traitements minéral et végétal) tout en veillant à la sécurité (confort, accès aux parcelles, bruit, ...)

Suite à la rencontre du 23 novembre 2015 et aux ateliers du 2 avril et du 4 octobre 2016, la DDT et le CAUE de l'Ain poursuivent leur démarche et intégreront dans des scénarios les points abordés avec les habitants pour faire des propositions d'évolution de l'îlot à plus long terme. Ces propositions seront présentées aux habitants le **mercredi 4 juillet**. (heure et lieu à préciser) Vous serez tous conviés à cette soirée, pour laquelle nous solliciterons votre participation.